



Pacte pour le vélo à ARGENTEUIL

En tant que candidat à l'élection municipale d'Argenteuil, je m'engage si je suis élu à :

Proposition N°		Oui	Non
1 - Adopter un plan vélo			
1	• Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal. <i>Déjà adopté</i>	X	
2	• Mettre en place un comité vélo régulier <i>existant, à améliorer</i>	X	
2 - Créer un réseau cyclable			
3	• Créer des pistes cyclables sur les axes à forte circulation	X	
4	• Mettre en place des itinéraires cyclables continus <i>axe du plan vélo</i>	X	
5	• Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines, Colombes, Epinay, Bezons... <i>avec plan vélo départemental et régional</i>	X	
3 - Construire une ville apaisée pour tous			
6	• Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes <i>déjà en cours, guide les modifications actuelles</i>	X	
7	• Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontres là où le trafic est très limité.	X	
8	• Créer des zones à très faible circulation (par exemple rue Paul-Vaillant Couturier) • Dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. <i>déjà en cours</i>	X	
9	• Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux	X	
10	• Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. <i>difficile, décourager la dépose voiture (ex: S. Veil)</i>		X
11	• Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement. <i>fonctionnement actuel</i>	X	

4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo			
12	• Offrir du stationnement vélo sécurisé (type Véligo). <i>en service</i>	X	
13	• Implanter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.	X	
14	• Installer des vélobox fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.		X
15	• Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics. <i>en cours pour les écoles</i>	X	
16	• Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social. <i>déjà dans le PLU</i>	X	
17	• Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).		X
18	• Appuyer la demande de création de stations Vélib' supplémentaires ; Créer une aide pour l'abonnement Vélib' et pour la location longue durée de VAE IDF Mobilité. <i>Demande Vélib' déjà effectuée</i>	X	
19	• Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre ou pérenniser la mise à disposition de locaux pour ces associations	X	
20	• Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans votre vélo <i>A étudier</i>		
5 - Promouvoir une culture vélo			
21	• Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école <i>inclus au plan vélo</i>	X	
22	• Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo		
23	• Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école. <i>initiative des parents, soutien possible</i>		X
24	• Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale) <i>mais flotte de VAE en cours</i>		X
25	• Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux		X

Fait à Le ... 4 Mars 2020

Argentueil

Liste Ville Argentueil

Signature :



Élections municipales 2020 - Argenteuil
Georges Mothron
(Florence, Serge)
Le 28/2/2020 (18h45-21h)

Étaient présents : M. Mothron, maire d'Argenteuil
M. Ploteau, adjoint développement durable

M. Mothron est resté 1h.

Nous présentons l'association MDB au maire : le siège est à Paris. Elle milite pour le déplacement à vélo en ville et une meilleure répartition de l'espace public.
L'antenne d'Argenteuil-Bezons existe depuis 10 ans.

Nous présentons la vélo école de notre antenne (plus à l'attention de M. le Maire). Les apprentis cyclistes sont essentiellement une population nord africaine, et de femmes. La pratique du vélo n'a pas lieu – en tous cas au début – dans le centre ville d'Argenteuil car c'est trop dangereux pour des débutants qui ne savent pas ou n'osent pas évoluer dans le trafic motorisé.

M. Ploteau nous parle du plan de déplacement pour les agents de la ville qui a été voté au Conseil Municipal du 27 février.

D'après lui, on pourrait atteindre 50 % des agents qui pourraient venir au travail à vélo.
Sont prévues au sous-sol du parking hôtel de ville : des consignes de type Veligo et des places de stationnement dédiés au covoiturage. Des douches seront à disposition des vélotaffeurs (-taffeuses).

Nous évoquons les projets et problèmes en cours / traités / non traités par la municipalité :

- L'aménagement du pont d'Argenteuil : 4 ans de discussion avant d'obtenir l'autorisation de circuler sur le trottoir avec signalétique au sol et panneaux.
- Les aménagements rue Borderel et rue du Nord. Concernant celle rue du Nord, une rectification est en cours au niveau de l'arrêt de bus (avant le Biocoop).
- Les stationnements vélo. Nous citons l'exemple de la gare de Houilles et ses 700 places, occupées tous les matins. M. Ploteau nous indique que des arceaux vélo ont été commandés.
- Le contournement des axes principaux : boulevard Jean Allemane et D311.
- Le respect des PC : M. Ploteau nous dit « faire remonter » des stationnements gênants comme un véhicule de la société Mandon près de l'hôpital.
- Projet Bus en Seine : M. Mothron parle d'ajouts de zones 30. M. Ploteau évoque le prolongement de l'avenue Léon Feix sur la rue Jeanne d'Arc (qui n'est plus en site propre). Les voies bus et voitures ne seraient pas séparées. IDFM pourrait abattre des arbres dans cette zone.
- L'avenue Gabriel Péri sera reconfigurée suite à l'étude cabinet Wilmotte (cf Charte des espaces urbains). D'après M. Ploteau, il y aura 2 voies de bus au centre, une voie voiture de chaque côté. Nous nous interrogeons sur la place des vélos dans cette configuration et aussi sur la pertinence de ce choix favorisant encore largement le trafic auto sur cet axe.

- Travaux de la Plataneraie (zone située près du marché Héloïse). Le projet prévoit d'aménager des endroits de promenade, des plantations d'arbres, la possibilité d'organiser des manifestations. Le marché sera reculé. Des pistes cyclables sont prévues boulevard Héloïse : cela n'est pas mentionné dans l'article du Parisien : d'après M. Ploteau c'est pour éviter le mécontentement des habitants (!!!).
- Travaux échangeur A15 RD311 : selon M. Ploteau il y aura des aménagements piétons et vélos. Le département n'avait pas prévu d'aménagement vélos au départ.
- Points sur les différentes demandes d'aménagements : Claude Monet, devant la MJC.
- Problème du panneau lumineux sur la PC le long de la gare du Val.

Nous abordons ensuite le questionnaire vélo :

M. Ploteau note des points communs avec les propositions de la liste municipale de M. Mothron : plan vélo, comité vélo, création des PC sur les grands axes.

Concernant le passage de la ville en zone 30, M. Ploteau nous dit qu'il est plus facile de passer toute la ville à 30.

M. Ploteau est favorable à un maillage des PC à Argenteuil.

M. Mothron précise que la circulation de camions est du en partie à l'usine Placoplatre (Cormeilles). La ville veut réduire ce trafic.

Concernant le plan de circulation de la ville, des changements de sens de de certaines rues (la Colonie) sont actuellement testés.

M. Mothron nous parle du projet de passerelle vélo (dans le cadre du Grand Paris) vers l'île Marante. L'échéance prévue est 2022-2023.

La circulation près des écoles : selon M. Ploteau les abords de la nouvelle école Simone Veil ont été conçus pour décourager les parents de déposer les enfants en voiture. Nous proposons aussi d'interdire la circulation motorisée devant les écoles à l'entrée et sortie des élèves. L'idée est semble-t-il compliquée à mettre en place selon M. Ploteau.

DSC : 10 à 20 seront mis en place prochainement selon M. Ploteau.

Stationnement Veligo : il faut voir la fréquentation à la gare du Val avant d'en installer d'autres.

Une demande a été faite pour avoir plus de stations Vélib. Des statistiques sur leurs utilisations seront bientôt disponibles.

Vélobox : M. Ploteau n'y avait pas pensé. Dans les écoles, des emplacements vélos sont prévus via le Plan de déplacement des agents.

La maison du vélo est une bonne idée pour donner plus d'élan au vélo selon M. Ploteau.

L'apprentissage du vélo dans les écoles s'effectuera via des éducateurs formés. Le projet est à l'étude selon M. Ploteau.

M. Ploteau nous précise qu'une flotte de vélos électriques sera mise à disposition des agents, leur permettant de se rendre sur différents sites de la ville.

IKV : l'indemnité kilométrique fait partie de la réflexion dans le cadre du plan de déplacement des agents selon M. Ploteau.

Sur le même sujet, la ville étudie une prise en charge supplémentaire du Pass Navigo pr les agents.